

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 MARS 2015

Étaient présents: M. SCHOETTL Maire, MM LECLERCQ, TALFUMIERE et GOUALIN adjoints, MM. MATEESCU, LABURTHE  
MMES FICAT, POUPART, ALAZARD, REVERET, WEGNEZ

Étaient absents excusés : Mme GAUTHIER, pouvoir à M. SCHOETTL, MMES BOUCHER, FARDEAU et M. PANIGADA

La séance est ouverte à 20 h 50 heures

Secrétaire de séance : Mme POUPART

## Lecture du compte-rendu du conseil du 9 février 2015

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### URBANISME

Déclaration préalable de travaux : M. BECHADE pour une clôture, après un refus de l'architecte des bâtiments de France, le dossier a été mis en conformité et a donc été accordé.

M. LECLERCQ a reçu en mairie, Monsieur CUSTODIO de la S.C.I. Vallée Bergeotte, ce dernier souhaitait que la commune lui fournisse les déclarations d'achèvement de travaux. Les travaux n'étant pas terminés, notamment la clôture et le crépi du mur, M. LECLERCQ a refusé. Un courrier sera adressé à la S.C.I. Vallée Bergeotte, allant dans ce sens.

M. LECLERCQ a repris contact avec les conjoints VERMEIL pour l'achat de la bande de terrains le long de la Vallée Bergeotte, promise à la commune, compte tenu que leur notaire n'avance pas sur ce dossier, ces derniers demandent à ce que l'on prenne contact avec le notaire de la commune pour cette vente.

Monsieur LECLERCQ tient à ce que l'on rappelle que pour les clôtures en mur, il est impératif de ne pas s'arrêter aux parpaings.

M. et Mme CORUS, habitants de Mulleron, souhaitent acquérir une partie de terrain jouxtant leur maison et appartenant à la commune, au prix de 300 € le m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal le projet de division élaboré par Arkane Fonciers, Monsieur le maire propose que si la vente intervient une partie de la somme soit affectée au remboursement de l'emprunt qui avait été contracté pour l'acquisition.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent ce projet.

### FINANCES

Dotation d'Équipement des territoires ruraux au titre de l'année 2015 : les dossiers sont à remettre en Préfecture avant le 15 mars. Monsieur le Maire propose d'adresser des dossiers concernant les travaux de clôture en bois à l'école primaire ainsi que les travaux de création d'un caveau provisoire au cimetière et l'accès piétonnier au cimetière.

Une demande de subvention sera également demandée au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour la création d'une sente piétonne (accès au cimetière).

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent ces propositions.

Le contrat de territoire pour notre commune a été voté à la dernière séance du Conseil Général pour un montant de 105 000 €.

Prochaine commission : Samedi 21 mars à 9 heures

### P.N.R.

Deux projets ont été déposés : toilettes sèches dans le parc animalier et un espace couvert au club hippique.

### CAISSE DES ECOLES

LOTO samedi 7 mars à 18 h 30 à la Petite Ferme avec de très beaux lots.

Le tableau numérique de M. ANDRE ne fonctionne plus.

Monsieur le Maire rappelle que pour la sécurité à l'école, les tableaux d'évacuation sont à poser uniquement aux portes de sorties, en effet le prix unitaire s'élève à 140 €.

Prévoir une réunion en mars pour travailler sur le règlement du conseil d'école.

Une réunion est programmée le 24 mars à 20 H 45 pour voter le budget primitif 2015.

Pour l'école, monsieur le maire propose que l'on fasse chiffrer la réfection de la clôture en bois qui sépare l'école de la ferme et qui est en mauvais état

## **CCAS**

Salon vins et fromages le 14 et 15 mars à la petite ferme, toutes les bonnes volontés sont les bienvenus.

Voyage 2015 : Le voyage en Norvège en reporté en mai 2016 compte tenu des jours trop courts en septembre, en attendant le CCAS propose un voyage en Bulgarie départ le 11 septembre 2015 dans un hôtel 4 étoiles, tout compris au prix de 550 € pour les retraités et 680 € pour les non retraités et les extérieurs. Un premier acompte de 20 % sera demandé à l'inscription.

Inscriptions auprès de Pascale en mairie.

## **TRAVAUX**

Les travaux de rejointement des murs intérieurs à l'Eglise vont débiter, pour la 1<sup>ère</sup> tranche soit l'entrée à droite jusqu'au bout.

On nous a signalé une décharge sauvage sur la route qui descend sur Fontenay-Les-Briis, Monsieur le Maire a contacté la mairie de Fontenay car le dépôt n'est pas sur notre commune.

## **CCPL**

Monsieur le Maire informe qu'il a fait ce jour un courrier à tous les membres titulaires et suppléants de la Communauté de Communes, compte tenu des différents dysfonctionnement qu'il a pu constater sur le fonctionnement de la CCPL.

La CCPL relance le marché de fauchage des chemins et routes communales : pas de modification à transmettre.

## **QUESTIONS DIVERSES**

COFIROUTE : le plan définitif de délimitation du domaine public autoroutier concédé nous a été transmis.

INTERNET et HAUT DEBIT : une réunion s'est tenue ce soir avec le Conseil Général. Ce dernier se propose de faire rapidement une montée en haut débit, pour les endroits les plus fragilisés, ce qui inclut Janvry bourg et le hameau de Mulleron

Une première réunion de chantier est prévue début mars mais le tout ne sera opérationnel que vers juin juillet 2016, car la loi impose que tous les opérateurs soient consultés.

Collecte des végétaux : reprise le 13 mars.

PARC ANIMALIER : le yack a été vendu et on a acheté une vache galloway ainsi que quatre moutons noir et blanc.

Trois personnes ont été surprises, habillées en militaire, avec des armes de guerre à plombs, en train de tirer dans le bois de Montmarre, nous avons fait intervenir la gendarmerie.

CHASSE : Monsieur REILLE a écrit à Monsieur le Maire pour l'informer qu'il avait pris des mesures pour éviter les incidents rencontrés lors du dernier marché de Noël. Monsieur le Maire rappelle qu'un habitant de Janvry a aussi reçu des retombées de plombs dans son jardin il ya quelques jours. On espère que les vraies précautions vont être prises.

Séance levée à 22 h 30

Prochain conseil le 2 avril 2015 à 20h45